

TOUJOURS EN ACTION POUR LE RESPECT DE NOS DROITS

Février 2011 - La FTQ vient de se prononcer en commission parlementaire sur le bilan des actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cet exercice est le prolongement de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*¹, adoptée en décembre 2006, alors que circulaient déjà des rumeurs d'élections.

La FTQ considère que la situation générale des femmes a trop peu progressé au Québec au cours des quatre dernières années et même qu'à maints égards, elle a régressé. La *Politique*, couvrant une période de dix ans, était pourtant de bon augure. En revanche, les moyens financiers accordés par le gouvernement pour la concrétiser se sont avérés carrément rachitiques considérant l'immensité du travail à faire pour affermir le droit des femmes à l'égalité.

Des propositions bien ancrées dans la réalité des travailleuses

La FTQ a circonscrit ses observations et recommandations à quelques-unes des orientations proposées dans la *Politique* à savoir : l'égalité économique entre les sexes; la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles; les approches en santé adaptées aux spécificités des femmes; et la gouvernance et le rôle de l'État.

Sur l'égalité économique

Pour la FTQ, l'autonomie financière des femmes est au cœur de l'égalité. Malgré de belles avancées en éducation et en emploi, et la mise en place du réseau de services de garde éducatifs à contribution réduite (7\$/jour) et du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), la précarité s'accroît et les inégalités persistent sur le marché du travail. La FTQ a donc fait une série de recommandations dont les suivantes :

Pour éliminer la division sexuelle du travail :

- ▶ sensibiliser davantage les entreprises aux besoins des travailleuses des secteurs traditionnellement masculins;
- ▶ réactualiser les programmes d'accès à l'égalité (PAÉ);
- ▶ s'assurer du respect du Programme d'obligation contractuelle.

¹ Pour simplifier, nous référons à la *Politique* dans le reste du texte.

Et pour améliorer la situation générale des travailleuses :

- ▶ faire connaître et soutenir énergiquement la *Stratégie d'emploi à l'égard de la main-d'œuvre féminine* afin de mieux répondre aux besoins de l'ensemble des travailleuses, y compris les plus vulnérables et celles dans des emplois traditionnellement masculins;
- ▶ soutenir les recherches sur les conditions de travail des femmes et la santé et sécurité du travail.

Sur la santé des femmes

La FTQ a été véhémement à l'égard des choix budgétaires de mars 2010, qui entachent sérieusement les engagements gouvernementaux en matière d'égalité. À cette fin, la FTQ a réitéré ses positions et propositions² en réponse au budget Bachand (santé et services sociaux publics, fin de la privatisation, assurance-médicaments universelle, sous-traitance dans la fonction publique, contribution santé, etc.).

Parallèlement, pour la FTQ, les timides mesures prises par le gouvernement pour sensibiliser les milieux de travail à la prévention des lésions professionnelles chez les femmes sont nettement insuffisantes. Pour faire une réelle différence, la FTQ a donc recommandé au gouvernement :

- ▶ d'élargir la mise en place des mesures de prévention prévues à la *Loi sur la santé et sécurité du travail* à tous les secteurs prioritaires, y compris ceux majoritairement féminins;
- ▶ de garantir le maintien intégral du programme de prévention *Pour une maternité sans danger*;
- ▶ de mieux protéger la santé et la sécurité des travailleuses domestiques (aides familiales).

Que pouvons-nous faire pour faire progresser le droit à l'égalité dans nos milieux de travail?

La réponse est simple.

Ce que l'on demande au gouvernement de faire, on doit aussi être en mesure de le faire dans nos organisations.

² Inscrites dans *Le Québec que nous volons – le modèle québécois mis à mal : le gouvernement doit reculer*, FTQ, dépliant, 2010.

L'ensemble du congrès de la FTQ de 2010 a adopté à l'unanimité le rapport du Comité mixte FTQ concernant la situation de la présence et de la représentation des femmes à la FTQ et chez ses affiliés nous a été livré.

Les syndicats de la FTQ représentent maintenant quelque 200 000 travailleuses. La FTQ est donc la centrale syndicale qui représente le plus grand nombre de travailleuses syndiquées au Québec.

Lors de ce congrès, nous avons adopté une série de résolutions, dont une spécifiquement sur les femmes dans le «non trad». Les syndicats doivent s'en inspirer pour apporter, dans un souci d'égalité, des changements durables tant dans leurs structures respectives que dans leurs décisions, activités, négociations et autres interventions.

Nous faisons collectivement déjà de nombreux efforts pour tendre vers cet objectif d'égalité pour les femmes; c'est important de le reconnaître. Néanmoins, nous pouvons toujours faire plus et mieux. L'important, c'est que nous soyons ensemble et toujours en action pour le respect de nos droits, y compris ceux des femmes dans nos rangs!